

Il ne faut plus jamais que ça se produise. Le présent gouvernement ne permettra pas qu'une telle situation se produise de nouveau. Le gouvernement va redresser la situation et il l'a fait. Bien sûr, nous sommes inquiets parce qu'il y a du chômage, mais mon collègue dit que nous devrions exiger le plein emploi. Eh bien, comment allons-nous le réaliser? Allons-nous l'imposer par décret gouvernemental? Nous l'avons vu en URSS et nous savons ce qui se passe dans une économie dirigée. L'URSS n'existe plus. Je voudrais vous dire, monsieur le Président, que ce n'est pas la position que le gouvernement va prendre.

M. Benjamin: La ferme!

M. Shields: Eh bien, c'est intéressant. Voyons ce qui se passe quand les taux d'intérêt baissent. Aujourd'hui le dollar a monté, il est plus fort et les taux d'intérêt ont baissé, je crois comprendre, de 30 points de référence.

Il y a à peine quelques années, les taux hypothécaires pour un an fluctuaient entre 14 et 15 p. 100. Le gouvernement les a ramenés à un peu plus de 8 p. 100, soit à 8,5 p. 100.

Quelles répercussions ont des taux hypothécaires moins élevés? Je vais vous le dire. Pour une hypothèque de 75 000 \$ à un taux de 14,5 ou 15 p. 100, la mensualité était de 893,91 \$. Elle est maintenant passée à 584 \$. Voilà à combien elle s'établit. Les Canadiens ont ainsi de l'argent pour faire des sorties et dépenser comme bon leur semble. Des emplois seront créés dans les petites entreprises, partout au Canada.

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre. Comme il est 17 h 45, je dois interrompre les travaux conformément au paragraphe 84(4) du Règlement et mettre immédiatement aux voix le sous-amendement dont la Chambre est actuellement saisie.

Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui?

Le budget

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre, veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés :

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 109)

POUR

Députés

Allmand	Althouse
Anawak	Angus
Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre)	Bellemare
Benjamin	Berger
Blaikie	Bouchard (Lac-Saint-Jean)
Boudria	Brewin
Caccia	Chrétien
Crawford	Dingwall
Duhamel	Flis
Gaffney	Gagliano
Gauthier	Gray (Windsor-Ouest)
Harb	Harvey (Edmonton-Est)
Hunter	Jordan
Karpoff	Kilger (Stormont-Dundas)
Kristiansen	Langdon (Essex-Windsor)
Lapierre	LeBlanc (Cap-Breton Highlands-Canso)
Lee	MacLellan
Maheu	Manley
Marchi	Marleau
Martin (Lasalle-Émard)	McCurdy
McLaughlin	Mitchell
Murphy	Ouellet
Parker	Peterson
Prud'homme	Riis
Simmons	Skelly (North Island-Powell River)
Stewart	Taylor
Tremblay (Rosemont)	Venne
Waddell	Walker
Wappel	Whittaker-58

CONTRE

Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Attewell
Beatty	Belsher
Bernier	Bertrand
Bird	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Blais
Blenkarn	Bosley
Bouchard (Roberval)	Bourgault
Boyer	Brightwell
Browes	Cadieux
Campbell (Vancouver-Centre)	Cardiff
Casey	Chadwick
Champagne (Champlain)	Charest
Chartrand	Clark (Yellowhead)
Clark (Brandon-Souris)	Clifford